

## **AVENANT N°2**

(...)

### **ART. 3 – OUVERTURE**

(...)

~~Seuls~~ Les pilotes titulaires de licences internationales, NCO, NJ3C **ou « une manifestation »** peuvent y participer. ~~Les licenciés une manifestation ne sont pas admis à figurer dans une équipe, même à titre de remplaçants.~~